



## AVIS PUBLIC DE SCRUTIN

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu ;
2. Les personnes candidates à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

### POSTE : MAIRE

**Gilles BOUCHER**, Équipe Boucher  
37-A, rue des Trembles, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Gisèle DICAIRE**, Équipe de la Continuité Gisèle Dicaire  
1335, chemin Masson, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Julie NIQUET**, Équipe de l'Avenir  
20, rue du Domaine-Després, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

### POSTE : CONSEILLER N° 2

**Francis LAMOUREUX**, Équipe de la Continuité Gisèle Dicaire  
15, rue des Érables, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Jean-Paul PHARAND**, Équipe de l'Avenir  
20, rue du Domaine-Després, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Joan RAYMOND**, Équipe Boucher  
89, rue du Domaine-Ouimet, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

### POSTE : CONSEILLER N° 3

**Bernard MALO**, Équipe de la Continuité Gisèle Dicaire  
25, rue des Érables, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Michaël VANGANSBECK**, Équipe Boucher  
125, rue du Domaine-Ouimet, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

### POSTE : CONSEILLER N° 4

**Daniel BEAUDOIN**, Équipe Boucher  
17, rue Viceroy, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Lisiane MONETTE**, Équipe de la Continuité Gisèle Dicaire  
25, rue du Domaine-Denis, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

### POSTE : CONSEILLER N° 5

**Marie-Claude DÉZIEL**, Équipe de la Continuité Gisèle Dicaire  
717, chemin de Chertsey, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Johanne LEPAGE**, Équipe Boucher  
93, rue du Joli-Bois, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

### POSTE : CONSEILLER N° 6

**Julie MOREAU**, Équipe de la Continuité Gisèle Dicaire  
113, rue du Joli-Bois, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0  
**Alexandre MORIN**, Équipe Boucher  
70, montée Charlebois, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

... 2

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, Judith Saint-Louis, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 20 octobre 2021 l'avis public ci-haut à la page \_\_\_ du journal Accès, le Journal des Pays-d'en-Haut, sur le site Internet municipal, tel que prévu aux règlements # 145-2020 adopté le 16 mars 2020 pour la Ville et # AG-049-2020 adopté le 19 octobre 2020 pour l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel, et je certifie que j'en ai affiché une copie au babillard de l'hôtel de ville ce même jour.

... 2

3. Vous ne pourrez voter que si vous êtes inscrit à la liste électorale, voir l'avis de révision sur le site Internet municipal au <https://lacmasson.com/ma-ville/elections-municipales>.
4. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates et au lieu suivants pour toutes les sections de votes # 1 à # 10 :  
Dates : Samedi, 30 octobre 2021 (anticipation)  
Dimanche, 31 octobre 2021 (anticipation)  
Dimanche, 7 novembre 2021 (jour du scrutin)  
Lieu : Hôtel de ville  
88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
5. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur du bureau de votation ;
6. Pour cette élection, vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleue ou noire pour marquer votre bulletin de vote ;
7. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance, la présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 avant 16 h 30 ;
  - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.
8. Le recensement des votes sera effectué le dimanche 7 novembre 2021, au lieu et à l'heure suivants :  
Lieu : Hôtel de ville  
88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson  
Heure : Après 20 h et dès que la présidente d'élection aura reçu tous les relevés globaux du vote de chaque scrutateur.
9. Le candidat, David MONETTE, Équipe Boucher, demeurant au 336, chemin de Sainte-Marguerite Lac-Masson (Québec) J0T 1 L0 et étant le seul candidat à la clôture de la période de mise en candidature le 1<sup>er</sup> octobre dernier à 16 h 30 au poste de conseiller # 1, a été, par conséquent, élu à ce poste par acclamation.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection au 450 228-2543, poste 224, par courriel au : [greffe@lacmasson.com](mailto:greffe@lacmasson.com) ou par courrier au : 88, chemin Masson, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0.

Donné à Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ce 20 octobre 2021.

Judith Saint-Louis,  
Présidente d'élection

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX**

Je, soussignée, Judith Saint-Louis, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 20 octobre 2021 l'avis public ci-haut à la page \_\_\_ du journal Accès, le Journal des Pays-d'en-Haut, sur le site Internet municipal, tel que prévu aux règlements # 145-2020 adopté le 16 mars 2020 pour la Ville et # AG-049-2020 adopté le 19 octobre 2020 pour l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel, et je certifie que j'en ai affiché une copie au babillard de l'hôtel de ville ce même jour.

\_\_\_\_\_  
Judith Saint-Louis, greffière

Ce : \_\_\_\_\_